

○ Claude Nougain <c.nougain@senat.fr>

À laurent.provot@franceaf.fr

15:32



CN

Répondre Répondre à tous Transférer Supprimer Mettre en liste blanche Mettre en liste noire ☰

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur votre situation professionnelle préoccupante suite à la crise de Coronavirus que nous vivons.

Soyez assuré que j'en ai pris bonne note et que j'ai saisi le Ministre de la Santé et des Solidarités par le biais d'une question écrite inscrite au Journal Officiel.

Voici le texte de ma question :

M. Claude Nougain attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les accueillants familiaux, affublés qui sont les grands oubliés de l'accueil et de l'aide aux personnes en difficulté du fait de l'âge ou du handicap. En effet, leur responsabilité et le caractère familial de leur accueil ont amené les accueillants familiaux à prendre des mesures de protection en amont du confinement et soulignent une fois de plus la méconnaissance et l'absence de reconnaissance de la qualité des quotidiens d'accueil offerts à des personnes âgées ou handicapées.

À l'heure des indemnisations et des primes destinées entre autres aux personnels des EHPAD, aucune décision nationale ne vient soutenir financièrement les accueillants qui n'ont plus de revenus en raison des annulations des accueils, et leur apporter la considération professionnelle qu'ils demandent légitimement.

Il lui demande si des solutions sont envisagées afin de valoriser la solution alternative au tout établissement qu'est l'accueil familial avec ses apports fondamentaux du quotidien, de l'intime, du partagé et du familial ?

Naturellement, je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites susceptibles d'être envisagées.

Bien cordialement

Claude Nougain

Sénateur de la Corrèze